

DEPARTEMENT DU FINISTERE COMMUNAUTE DE COMMUNES MONTS D'ARREE COMMUNAUTE	EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE Réunion ordinaire du 24 septembre 2024
---	--

Membres en exercice	Qui ont pris part à la délibération	Date de la convocation	Date d'affichage
31	21 + 5 pouvoirs	13 septembre 2024	17 septembre 2024

N° délibération	Objet
2024-069	Demande de subvention Pacte Finistère 2030 – période 2022-2024 – Abri voyageur

Le 24 septembre 2024 à 18 heures 30 mn, le conseil communautaire, convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au nombre prescrit par loi à la salle communautaire à Loqueffret sous la présidence de Jean-François DUMONTEIL, Président.

Étaient présents :

BERRIEN : Hubert LE LANN, Brigitte COURBEZ

BOLAZEC :

BOTMEUR : Eric PRIGENT

BRASPARTS : Jean-Yves BROUSTAL, Philippe ROBERT-DANTEC, Josiane GUINVARC'H

BRENNILIS : Marie-Noëlle JAFFRE, Alexis MANAC'H

HUELGOAT : Marc QUEMENER, Gérard TOSSER, Claude MOREL

LA FEUILLEE : Jean-François DUMONTEIL, Annie SALMAS

LOPEREC : Jean-Yves CRENN, Maryvonne LE GUILLOU

LOQUEFFRET : Alain HAMON

PLOUYE : Grégory LE GUILLOU, Arnaud COZIEN

SAINT-RIVOAL : Mickaël TOULLEC

SCRIGNAC : Georges MORVAN, Jean LE GAC

Pouvoirs : Barbara PERRON à Hubert LE LANN, Jacques THEPAUT à Claude MOREL, Eric GONIDEC à Jean-Yves CRENN, Louis-Marie LE GUILLOU à Alain HAMON, André PAUL à Georges MORVAN

Excusés : Anne ROLLAND, Thiphaine BODENEZ, Christophe DANIEL

Secrétaire de séance : Claude MOREL

Rapporteur : Jean-François DUMONTEIL

Monts d'Arrée Communauté a signé le pacte Finistère 2030 pour la période 2022-2024 avec le Département du Finistère, elle y a inscrit deux projets qui ne pourront pas se terminer en 2024 : l'étude d'opportunité et de faisabilité sur la Maison du Lac et la rénovation des deux logements locatifs à Huelgoat.

Ces deux projets sont respectivement prévus avec une aide maximale de 15.000 € et 10.000 € de la part du Département du Finistère.

Monts d'Arrée Communauté a réalisé en 2023 la rénovation de l'abri voyageur à Scrignac. Cet équipement appartenait précédemment au Département du Finistère, aujourd'hui le terrain sur lequel il est implanté à proximité de gîte d'étape de La Gare à Scrignac vient d'être acheté par la collectivité au Département.

Cette rénovation s'inscrivait en complément du projet d'aires services vélos réalisés sur deux sites, Scrignac et Huelgoat, en raison de leur proximité avec la voie verte. Différents équipements, tables de pique-nique, boxes vélos, borne de réparation avec gonflage et reposés vélos ont été mis en place avec une aide financière de l'Etat et la Région.

La rénovation de l'abri voyageur n'a bénéficié d'aucun co-financement et le coût des travaux est de 44.844,15 € H.T.

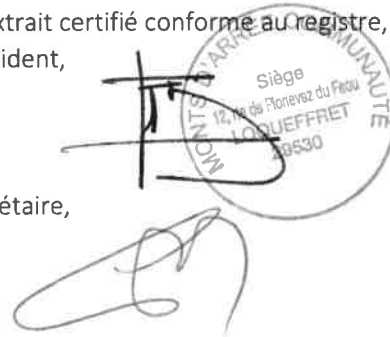
La communauté de communes sollicite la possibilité de modifier ses projets financés dans le cadre du pacte Finistère 2030, période 2022-2024, en demandant une aide pour la rénovation de l'abri voyageur à Scrignac d'un montant de 25.000 € qui représenterait de 55,75 % du financement de l'équipement.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés, le conseil communautaire

- Approuve la modification des projets présentés dans le cadre du Pacte Finistère 2030 période 2022-2024 signé avec le Département du Finistère
- Approuve la demande de subvention à hauteur de 25.000 € pour la rénovation de l'abri voyageur à Scrignac
- Autorise le président à effectuer les démarches nécessaires pour réaliser cette demande auprès du Département du Finistère.

Pour extrait certifié conforme au registre,
Le Président,

La secrétaire,



The image shows two handwritten signatures. The first signature is for the President, and the second is for the Secretary. To the right of the signatures is a circular stamp. The stamp contains the text: 'MONTS D'ARRÉE COMMUNAUTÉ', 'Siège', '12, rue de Plonevez du Fou', 'LOQUEFFRET', and '29530'.